

Introduction

Le multi-accueil «le Jardin à Malices» est une structure collective destinée à l'accueil des enfants de 2 mois et demi à 6 ans.

Le projet éducatif se construit dans le respect de valeurs éducatives.

La vie au «Jardin à Malices» tente de respecter au mieux les besoins, le rythme et les rituels de chacun, tout en promouvant l'éveil, l'autonomie et la socialisation de l'enfant et en respectant des règles dans les domaines de la sécurité, de l'éducation et de l'hygiène... Son rôle est de pallier au mieux l'absence momentanée des parents aussi bien au niveau éducatif qu'affectif, sans jamais s'y substituer.

I - LES VALEURS DU «JARDIN À MALICES»

Nos mots-clés sont: le respect, l'épanouissement, l'autonomie et la socialisation. En effet, **l'épanouissement** permet à l'enfant d'accéder aux deux objectifs suivants que sont **l'autonomie** qui apprendra à l'enfant à devenir de plus en plus indépendant et **la socialisation** qui sert à découvrir les règles de la vie en collectivité.

Dans nos pratiques professionnelles, il faut savoir s'adapter à chacun et cela sans jugement. De même, le personnel et les stagiaires sont tenus à la discrétion professionnelle.

A- Le respect et l'écoute de l'enfant et de ses parents

Respecter:

- l'enfant en tant qu'individu et être en devenir (valoriser, écouter, reconforter...)
- le rythme de l'enfant (adaptation, séparation, besoins physiologiques...)
- les différences, l'identité culturelle familiale
- ce qui se pratique à la maison (cohérence avec les parents)
- l'enfant en lui laissant le choix et non en lui imposant
- l'enfant en le protégeant de tout conflit, de toute violence et maltraitance
- l'autre (apprendre à coexister, à s'écouter).

B- L'épanouissement et la notion de plaisir

Éveiller l'enfant, c'est:

- expérimenter et garder la notion de **plaisir**: il n'y a pas nécessairement obligation de résultat
- tenir compte des besoins, des envies et des préférences de chacun
- favoriser la communication dans le groupe et proposer à l'enfant (selon son âge et ses capacités) des activités culturelles et artistiques, d'imitation, de langage, de motricité, des temps calmes et de relaxation
- **accompagner** l'enfant dans son jeu, favoriser les jeux libres. D'après Jean Epstein, psychosociologue français, «*L'enfant existe par le jeu. Il ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue*».

C- L'autonomie

Rendre autonome, c'est:

- mettre les jeux à portée de l'enfant
- ne pas faire à la place de l'enfant, le laisser faire à son rythme, le valoriser, le laisser expérimenter en évitant de le mettre en situation d'échec
- laisser faire et/ou accompagner l'enfant dans l'habillage et le déshabillage

- contribuer à la prise de conscience de soi et de son corps (apprentissage de la propreté).

Néanmoins, l'enfant n'est pas pour autant un «enfant roi». Tous ces points doivent contribuer à l'apprentissage des règles de la collectivité, du respect des consignes, des règles de vie et de jeux.

D- La socialisation

Socialiser, c'est:

- aider l'enfant à grandir dans la société et devenir un être à part entière (apprendre à faire avec l'autre et à partager)
- permettre à l'enfant de **coopérer** (proposer des activités de groupe, laisser la parole et le droit d'expression à chacun, responsabiliser l'enfant pour distribuer, mettre la table, préparer le goûter, se servir, ranger...)
- maintenir et encourager les liens entre enfants (selon l'âge, leur centre d'intérêt, leur complicité, par des jeux d'imitation...)
- vivre dans un groupe hétérogène (culture, handicap, maladie...) et être encadré par des adultes qui changent selon les jours... c'est aussi une grande capacité d'adaptation.

II - L'ACCUEIL

Du 1^{er} contact administratif à la période d'adaptation

A- Le premier entretien: échange et inscription.

La directrice reçoit chaque famille, présente la structure et ses spécificités et évalue les besoins des parents en matière d'accueil pour l'enfant.

Après les formalités administratives, la directrice explique l'intérêt de réaliser une période d'adaptation. Elle permet une séparation plus douce avec les parents par le biais d'une familiarisation avec les lieux, les enfants et le personnel. Ensuite, la responsable organise avec les familles le planning des premières rencontres entre l'enfant, son parent et l'équipe.

B- L'adaptation

Pour l'équipe, c'est la première prise de contact avec la famille qui permet aux professionnelles de mettre en confiance les parents quant à l'accompagnement global de leur enfant: notre objectif est de viser l'épanouissement et le bien-être de l'enfant, en associant les parents à «l'intégration» de leur enfant.

Une période d'adaptation est souhaitée afin de permettre une séparation progressive. Pour cela l'équipe a mis en place des «binômes référents» de façon à ce que l'enfant ait des repères au départ, pour ensuite s'ouvrir à l'ensemble des professionnelles et du groupe d'enfants.

En effet, une fois que l'enfant vient à la journée de façon plus régulière, il faudra être vigilant pour que cela ne soit pas une relation exclusive et fusionnelle. Le relais doit être passé spontanément aux collègues. En cas d'absence des référentes de l'adaptation, l'enfant ne doit pas être désorienté.

La période d'adaptation s'échelonne sur plusieurs séances. Chaque temps d'adaptation est différent et individualisé: en fonction de la réaction de l'enfant, les référentes proposeront aux parents ou non de s'absenter. La première séparation sera

d'une demie heure au maximum, mais pourra être plus longue si l'enfant investit de suite les jeux et se sépare facilement de ses parents. Ainsi, au fil des séances, le binôme de «référence» guide les parents et convient du déroulement à suivre. Cette séparation augmente progressivement jusqu'à la complète adaptation de l'enfant.

C- L'objet transitionnel

Le doudou peut marquer une étape dans le développement de l'enfant qui commence à se séparer du parent. En s'attachant à un objet, il met en place une protection contre les angoisses qui l'assaillent régulièrement.

Peu à peu en grandissant, l'enfant apprend à s'en détacher. Cela permet de favoriser l'autonomie de l'enfant et son esprit d'ouverture vers les autres et vers les jeux.

Il est donc important que l'enfant soit «acteur»: le déposer lui-même dans la pochette réservée à cet effet.

Pour l'enfant qui ne possède pas de doudou, les «référentes» pourront proposer aux parents de ramener un tee-shirt ou tout autre objet imprégné des odeurs de la maison (pour consoler d'éventuels chagrins).

D- L'accueil quotidien de l'enfant et de sa famille

La continuité de la relation entre parents et professionnelles, instaurée dès la période d'adaptation, s'établit par des échanges d'informations à l'arrivée et au départ de l'enfant. Ces informations sont retranscrites sur un cahier individualisé qui fera le lien entre la maison et la structure. Ce cahier sera remis dans le sac de l'enfant tous les soirs.

E- L'accueil de l'enfant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique (décret n°2000-762 du 1^{er} août 2000)

L'équipe du «Jardin à Malices» concourt à l'intégration des enfants qu'elle accueille, qu'ils présentent un handicap ou qu'ils soient atteints d'une maladie chronique.

Elle veille à répondre aux besoins de l'enfant, à son rythme et ses capacités de façon adaptée en partenariat avec la famille et les institutions qui l'accompagnent déjà.

Avant l'accueil de l'enfant au sein de la structure et en accord avec les parents de l'enfant, une réunion sera organisée avec la directrice, le médecin référent de la structure et les principaux intervenants qui connaissent l'enfant.

Il est important qu'un suivi et une concertation régulière soient mis en place entre «Le Jardin à Malices» et un référent de l'organisme suivant l'enfant et sa famille.

Cet accueil en milieu ordinaire est primordial au regard de leur épanouissement et de leur intégration sociale à venir.

Il permet de sensibiliser aussi les autres enfants et leur famille à la découverte de la différence dans le respect de chacun.

Cet accueil contribue à ce que les parents puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale.

Du matériel spécifique pourra être emprunté au réseau de directeurs d'Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (réseau conduit par la PMI et la CAF du Gers). Ce matériel est financé par la CAF du Gers et vise à favoriser l'accès précoce en collectivité de jeunes enfants en situation de handicap.

III - LES TEMPS FORTS DE LA JOURNÉE

A- L'accueil

1- L'accueil du matin

L'enfant et ses parents sont accueillis à partir de 7h30 par un membre de l'équipe. L'écoute et la disponibilité font partie de nos priorités.

Lors de ce temps d'accueil, il faut aller à l'essentiel des informations (difficultés particulières rencontrées par l'enfant, sa forme, son état d'esprit) car une séparation qui dure peut devenir difficile pour l'enfant. Dans ce cas, il est proposé aux parents de téléphoner un peu plus tard dans la journée afin d'être rassurés.

La séparation est un moment primordial où la professionnelle doit mettre en **confiance** le parent et l'enfant afin de leur permettre de se séparer dans les meilleures conditions. Verbaliser la séparation et mettre en place des rituels sont importants: le «au revoir» par la fenêtre, le rituel du doudou dans la pochette à doudous ou sur son lit, tout en respectant le besoin du moment de l'enfant.

Le parent parti, l'enfant choisit ses occupations dans la salle de vie: pour certains c'est un moment de jeu, pour d'autres un moment de rêverie ou de réveil tranquille, de réconfort auprès d'un adulte...

2- La fin de la journée et l'accueil du soir

Les parents viennent chercher leur enfant selon le contrat individuel établi, fermeture de la structure à **18h30**.

C'est un temps fort en émotions pour l'enfant et ses parents. C'est aussi un moment d'**échanges** et de **convivialité avec une professionnelle**.

Lors du temps d'accueil, il est primordial d'être vigilant envers ceux qui restent et attendent leur tour pour partir. Des jeux calmes sont proposés pour attendre sereinement.

Il est important de respecter les horaires de fermeture de la structure.

3- Le cahier de liaison

Le cahier a pour objectif de faire le lien entre le multi-accueil et la famille pour les enfants qui restent la journée complète. Les familles sont invitées à remplir la partie «maison» (à savoir les informations des parents concernant leur enfant). Il résume les temps forts et anecdotes de la journée.

B- Les activités

Les activités sont planifiées et peuvent être suivies sur une ou plusieurs semaines. Dans le respect du projet pédagogique, des saisons et des temps forts de l'année (Noël, chandeleur, fêtes des pères et mères...), elles créent des repères temporels pour les enfants.

La professionnelle soutient, encourage, aide : elle est disponible et attentive. L'enfant décide quand il le souhaite d'arrêter.

1- Le jeu libre

Il est vital pour l'enfant. Le jeu est une activité très sérieuse qui aide l'enfant à se construire physiquement, psychologiquement et socialement.

L'enfant évolue à travers des jeux d'imitation qui sont une étape importante de son développement. Des espaces sont aménagés à cet effet dans la salle de vie: espace nursery, espace cuisine, espace garage... pour les jeux symboliques, espace lecture, espace motricité.

Tout au long de la journée, l'enfant est libre d'explorer à sa guise les jeux mis à sa disposition dans la salle et ainsi de prendre **plaisir** à découvrir, à jouer.

L'adulte doit cependant intervenir pour proposer un jeu plus calme si l'ambiance devient trop agitée.

2- L'activité «dirigée»

Elle est adaptée à leur âge, éveille leur curiosité et leur envie de découverte. Elle permet le développement sensoriel, moteur.

Pour une organisation plus efficace, l'équipe se réunira une fois par mois afin de réfléchir et de planifier les activités diverses et variées.

Elles sont proposées à l'enfant mais non imposées le matin et/ou l'après midi dans la salle de vie ou à l'extérieur. Collectives ou individuelles, l'adulte invite l'enfant à y participer et juge du moment opportun pour les arrêter.

- **Les activités motrices:** elles contribuent au développement harmonieux de l'enfant. Durant les premières années de sa vie, il fait de nombreuses acquisitions motrices. Il découvre son corps et ses capacités physiques. Elles permettent aussi l'apprentissage de la socialisation comme attendre son tour.

Exemples:

- *Le parcours de motricité pour sauter, monter, ramper, descendre, ou encore les notions de dessus, dessous, faire le tour...*
 - *Des activités d'expression corporelle comme la danse, les rondes, les jeux de doigts et chansons à geste... importantes pour affiner les gestes, s'approprier l'espace, évoluer sur un rythme.*
 - *Des jeux éducatifs ou de construction puzzles, encastrement, Legos, cubes...*
- **Les activités manuelles:** l'enfant peut développer sa motricité fine. Elles doivent être le plus diversifiées possible: pâte à modeler, pâte à sel, collage, crayonnage, peinture, découpage... Elles permettent aussi d'apprendre à respecter une consigne.
 - **Les activités d'expression:** les comptines, la danse et la lecture stimulent le langage, permettent l'acquisition et la découverte de nouveaux mots en favorisant l'expression orale.

C- Les changes

1- Le change

Le moment du change constitue un **temps d'échange privilégié** entre l'enfant et la professionnelle (éveil corporel, sourires, regards...). L'attention est portée sur le confort

physique et le respect de l'intimité.

Les couches des enfants sont changées dès que nécessaire (dans la matinée, après le repas, après la sieste), en respectant les règles d'hygiène (voir les protocoles mis en place).

2- L'acquisition de la propreté

L'acquisition de la propreté est une étape dans la vie de l'enfant et de son autonomie. Nous prenons en compte l'avis des parents, mais aussi le respect du développement de l'enfant. Nous verbalisons, expliquons et rassurons l'enfant intéressé.

D- Les repas

Le moment du repas est un **moment d'échanges, un temps convivial et de plaisir**.

1- La «pause eau»:

C'est l'occasion pour tous les enfants et les adultes de se retrouver autour de la table pour se dire «bonjour» et annoncer les activités.

2- Le repas du midi

Chaque enfant participe au rangement de la salle, se lave les mains avant de passer à table. Pendant ce temps, un membre de l'équipe se détache pour assurer le service des repas (désinfecter, chauffer les plats, faire la vaisselle...). Le reste de l'équipe installe les enfants à table ou en chaise haute et veille au bon déroulement du repas.

Pour les bébés, les biberons sont proposés en respectant le rythme donné par les parents.

Confort et détente permettent de savourer cet échange important entre l'enfant et l'adulte.

À la fin du repas, l'enfant se nettoie le visage et les mains à l'aide d'un gant humide : il montre ainsi avec fierté qu'il grandit.

Le temps du repas permet certains apprentissages : satiété, **sensibilisation au goût**, acquisition de l'**autonomie** (tenir une cuillère, boire au verre, utiliser une fourchette pour les plus grands) et **socialisation** par les échanges entre adultes/enfants ou entre les enfants eux-mêmes (apprendre les règles de politesse, attendre son tour, rester assis,.....).

3- Le goûter

Vers 15h30, c'est le moment du goûter fourni par la structure. Comme pour les repas précédents, le goûter se déroule dans les mêmes conditions. Ensuite, les enfants partent en jeu libre ou en activité jusqu'à l'arrivée de leurs parents.

E- Le sommeil

Le sommeil est un besoin physiologique vital pour l'enfant, nécessaire à la croissance et à la maturation du système nerveux. Il permet de récupérer de la fatigue, du stress ou de l'agitation.

Nous restons à l'écoute du rythme veille/sommeil de chaque enfant. Il se modifie

au fil des mois lorsqu'il s'agit des bébés. Quant aux plus grands, ils dorment généralement après le repas de midi.

Le déshabillage, la lecture d'histoires et le change de l'enfant ou le passage aux WC constituent un moment de transition entre le repas et la sieste. Les plus grands et les moyens font généralement la sieste à la fin du repas. Pour les plus petits, l'heure du coucher peut être décalée s'il y a eu sieste le matin.

Le «Jardin à malices» dispose de deux dortoirs afin de faciliter l'endormissement des enfants et de permettre le coucher de ceux ayant des rythmes différents. Des lits à deux étages favorisent l'aménagement de l'espace et des couchettes encouragent l'autonomie des plus grands.

Ainsi, dès le début de la sieste, plusieurs membres de l'équipe sont présents au dortoir afin de veiller à l'endormissement des enfants et de les tranquilliser, d'apporter une ambiance douce, rassurante et d'assurer le repos de ceux qui se sont endormis.

Nous essayons de respecter les habitudes des enfants, d'instaurer des repères sécurisants par des rituels de couchage:

- lit personnel attribué**
- prendre le doudou, la ou les tétines** dans la poche à doudou
- endormissement avec une musique**

Le réveil s'échelonne. Chaque enfant est alors «changé», habillé ou se rhabille puis rejoint la salle de vie.

F- Une journée au «Jardin à Malices»

La journée commence à 7H30 pour le personnel.

7h30: Début de l'accueil individualisé des enfants et des parents, temps calmes et jeux libres (l'enfant aura pris le petit déjeuner avant de venir. Il peut arriver en pyjama).

9h00-9h30: Rangement et temps de regroupement collectif: «la pause eau.»

9h30-10h00: Soins de la vie quotidienne: changes, passage aux toilettes.

10h00-11h00: Activités d'éveil, jeux libres. Les enfants sont invités à participer à l'activité individuelle ou collective mise en place.

10h45: La personne qui assure le service des repas, passe en cuisine.

11h00-12H30: Repas: - 11h: début des repas pour les bébés en chaises hautes
- 11h30: repas des plus grands autour de la table

12h30-13h30: Changes et endormissement

13h00-15h30: Sieste et/ou temps calme. Levers échelonnés suivant le réveil puis jeux libres.

Dans l'après midi, soins de la vie quotidienne: changes, passage aux toilettes si besoin.

15H30-16h00/16h15: Goûter.

16h30-17h30: Activités d'éveil, jeux libres.

Simultanément et jusqu'à 18h30: Accueil individualisé des parents .

La journée se termine à 19h00 pour le personnel. C'est un temps de rangement, désinfection et ménage en partie.

IV - LE MULTI-ACCUEIL «LE JARDIN À MALICES»: UN RÉEL TRAVAIL DE COOPÉRATION

A- Le travail en équipe

1- La composition de l'équipe

L'équipe pluridisciplinaire du «Jardin à Malices» se compose de sept salariées:

- Une directrice éducatrice de jeunes enfants (contrat de 35h)
- Une auxiliaire de puériculture (contrat de 28h).
- Quatre animatrices petite enfance titulaires du CAP Petite Enfance, dont une titulaire également d'un diplôme d'état d'Aide Médico - Psychologique (deux contrats de 28h, un de 35h et un de 20h).
- Un agent d'entretien (contrat de 7h par semaine).

Cette diversité de formation permet d'assurer une complémentarité au niveau des compétences, d'assurer un accueil et un accompagnement de qualité des jeunes enfants et de leurs familles.

Il est important d'identifier les compétences et les limites de chacune afin de pouvoir travailler ensemble dans un souci d'efficacité. Nos échanges d'observations et de réflexions entraînent la mise en place d'améliorations.

En cas d'absence de la directrice du multi-accueil, la continuité de la fonction de direction sera assurée momentanément par l'auxiliaire de puériculture de l'équipe, ou par l'animatrice du Relais des Assistantes Maternelles (puéricultrice), ou par une infirmière du CIAS.

Un **médecin référent** de la structure (rôle défini par l'article R2324-39 du décret du 07/06/2010) intervient en réunion à raison d'une fois par trimestre .Il assure les actions d'éducation et de promotion à la santé, l'application des mesures préventives d'hygiène et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie et peut répondre aux interrogations de l'équipe (rôle du médecin référent dans le règlement de fonctionnement).

L'intervention d'un **psychologue** est en projet pour le multi- accueil, afin qu'il apporte un soutien à l'équipe et facilite l'intégration des enfants quelque soit leur particularité.

Des **stagiaires** sont accueillis et accompagnés dans leur formation professionnelle par l'équipe (un stagiaire ne remplace pas un agent).

2- Les réunions

➤ Les réunions d'équipe

Une réunion d'équipe (4h) a lieu tous les mois afin de maintenir un travail

cohérent, d'avoir un temps d'échanges, de réflexion et d'expression régulier.

Ce temps nous permet:

- d'aborder notre pratique professionnelle, d'ajuster les pratiques éducatives de l'équipe,
- de discuter de l'accompagnement des enfants,
- de mettre en place un programme d'activités,
- d'élaborer divers projets, de faire état de leur avancement, d'en réaliser des «bilans intermédiaires» et d'effectuer des réajustements,
- de faire un point sur les stagiaires.

B- La place de la famille au sein de la structure

La participation des familles passe tout d'abord par l'accueil journalier des enfants lors des transmissions entre professionnelles et parents concernant les lieux de vie maison/multi-accueil. D'ailleurs, le projet éducatif du «Jardin à Malices» accorde une place essentielle à l'accueil de l'enfant et de sa famille.

- l'accueil lors de l'entretien d'inscription, premiers échanges...
- l'accueil privilégié lors du temps d'adaptation
- l'accueil dans le fonctionnement de la structure au quotidien et sur des temps forts (sorties, anniversaires, spectacles, Noël, classe passerelle...)
- les réunions d'informations.

Ainsi, la directrice et son équipe veillent à créer un climat de confiance et de convivialité afin que les parents se sentent accueillis et puissent s'impliquer.

C- Le travail en partenariat

Développer des relations avec les partenaires et les structures existantes permet une évolution harmonieuse sur le territoire ainsi qu'une référence solide dans chaque domaine.

«Le Jardin à Malices» coopère ainsi avec de nombreux partenaires.

1 - Les partenaires institutionnels et financiers

- La Protection Maternelle et Infantile (Pmi) **du Gers** et des Landes
- La Caisse d'Allocations Familiales **des Landes** (Caf) et du Gers
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA) du Gers et des Landes
- La communauté des communes d'Aire-sur-l'Adour
- L'Association Départementale des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales de Mont-de-Marsan (Adapei)
- Médecin référent
- La Maison des Services Publiques
- Les centres de formation des métiers de la petite enfance (stagiaires).

2 - Les partenaires éducatifs

- Les écoles maternelles de Barcelonne-du-Gers et d'Aire-sur-l'Adour
- Les Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) de Barcelonne-du-Gers «Les Calinous» et du CIAS d'Aire-sur-l'Adour
- Le Lieu d'Accueil Enfants Parents

- Les centres de loisirs d'Aire-sur-l'Adour et de Lannux
- Les intervenants extérieurs

V - LES PROJETS PEDAGOGIQUES

- **Abonnement à des livres d'éveil:** Par l'abonnement à «L'Ecole des Loisirs», les enfants découvrent les différents ouvrages de littérature de jeunesse du moment sur des thèmes importants dans la vie d'un enfant.
- **Projet classe passerelle/école:** Poursuivre le partenariat avec les écoles maternelles d'Aire-sur-l'Adour et celle de Barcelonne-du-Gers afin que les enfants scolarisés la rentrée suivante puissent visiter leurs futures écoles maternelles et rencontrer les enseignants.
- **Des Projets** d'activités et d'éveil sont mis en place pour l'année et travaillés en équipe. Ils évoluent au gré des saisons et des temps forts de l'année.
- **Un réel travail d'échanges avec la famille** se tisse par des rencontres parents/professionnelles lors de goûters (Noël et avant l'été), de réunion d'information, mais aussi au quotidien lors de l'accueil.

Ce projet éducatif a été revu par l'équipe du multi-accueil «Le Jardin à Malices» en novembre 2018.

